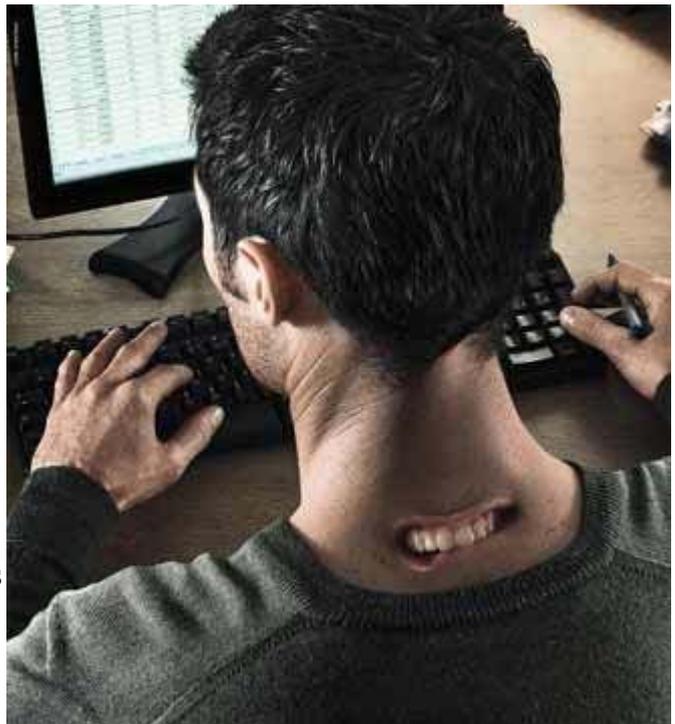


Quand le travail fait mal

NOUVELOBS.COM | 18.04.2008 | 16:25

Les Troubles Musculo-squelettiques (TMS) sont récemment sortis de l'ombre suite à une campagne de prévention orchestré par les pouvoirs publics. En France, ils représentent 70% des maladies professionnelles reconnues. Le Rochester Institute of Technology va plus loin. D'après une nouvelle étude, les principaux professionnels touchés sont les interprètes pour personnes sourdes et malentendantes devant les ouvriers et autres travailleurs de force.

Qu'est ce qu'un Trouble Musculo-squelettiques ? C'est une maladie touchant principalement les tissus mous comme les muscles, les tendons et les nerfs. Vous savez cette petite douleur qui vous prend en fin de journée en bas du dos à force d'être assis(e) ou aux articulations après avoir répété plusieurs fois le même geste ou avoir porté de lourdes charges. D'après le site de l'assurance maladie, les principaux domaines touchés sont l'agroalimentaire, la métallurgie, le bâtiment et les travaux publics. Une cadence élevée, une posture prolongée, des charges excessives, des mouvements répétitifs sont autant de causes de ces TMS auxquelles viennent s'ajouter un trop faible temps de récupération, le stress et certains facteurs personnels. Une campagne de prévention a été lancée la semaine dernière afin de sensibiliser les employeurs et d'améliorer la connaissance de ces troubles. Les dépenses liées à ces maladies, une fois déclarées et reconnues sont très importantes. La somme de 710 millions



d'euros de frais couverts par les cotisations des entreprises est avancée par le ministère du travail. De plus, au sein des entreprises, cela représente de nombreuses absences (7 millions de journées de travail perdues), une perte de production, des employés à reclasser... La prévention peut se faire par une amélioration du poste de travail, un aménagement des horaires et une plus grande diversité dans les tâches.

Une étude publiée hier sur le site du Rochester Institute of Technology (NY) met en lumière une autre profession particulièrement touchée par ces troubles : les **interprètes du langage des signes**.

Ces professionnels sont largement concernés par les TMS type inflammation du canal carpien ou tendinite à cause de la répétitivité de leurs mouvements et du stress dû à la très grande concentration que nécessite leur fonction. Les experts ont mesuré leur vitesse de signature afin d'évaluer la fatigue du poignet et l'ont comparé avec différents groupes de travailleurs. Il en ressort que **l'activité des interprètes présente plus de risques physiques que celle des ouvriers**. Or, peu nombreux, ces spécialistes sont indispensables aux personnes atteintes de surdit  ou malentendantes. Il est donc primordial de plancher sur de nouvelles techniques permettant d'am liorer leurs conditions de travail.

M lanie BOURDON
Sciences et Avenir.com
18/04/2008